

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

PORTANT PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS
LE SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 463)

AMENDEMENT

N ° CE271

présenté par

Mme Stambach-Terreoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot,
Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex,
M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière,
Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu,
M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard,
Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar,
M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul,
Mme Soudais, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 14

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer les alinéas 3 à 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, les député.es du groupe LFI-NFP souhaitent supprimer les mesures proposées pour accélérer les procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires, et s'opposer à la suppression du critère d'implantation géographique pour les petits réacteurs modulaires.

Les député.es du groupe LFI-NFP s'opposent aux règles dérogatoires au ZAN et aux procédures d'urbanisme concernant les projets de réacteurs et d'entreposage. Le foncier agricole qui serait impacté par la construction des EPR 2 et sites annexes est a minima de 728 hectares de terres agricoles selon le Réseau sortir du nucléaire. Ces acquisitions de terres agricoles par les porteurs de projets se font au détriment de la conservation des terres agricoles et de l'activité paysanne.

Par ailleurs, le groupe LFI-NFP réaffirme son opposition au programme du nouveau nucléaire, à la construction des EPR2 et petits réacteurs modulaires. Il réaffirme l'urgence de planifier la sortie du nucléaire et d'abandonner tout investissement dans le « nouveau nucléaire ». Les raisons sont nombreuses : minerai importé à 100%, risques d'accident, accumulation des déchets, coûts

démesurés, calendrier déjà en retard, non résilience au changement climatique, accaparement des terres agricoles, ... De plus, ces nouveaux réacteurs entreraient en service beaucoup trop tard pour lutter contre le changement climatique.